## Rapport au Conseil de ville sur les comptes communaux 2020

Delémont, le 10 août 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et de Vérification des Comptes (ci-après CGVC) a examiné :

- les comptes communaux de l'exercice 2020;
- le rapport et le rapport détaillé de l'organe de révision FIDAG Jura SA datés du 19 mai 2021 ;
- le rapport relatif aux comptes 2020 du Conseil communal daté du 28 juin 2021, dans une version qui a par la suite été modifiée et qui n'est donc pas la version soumise au Conseil de Ville.

La CGVC a reçu M. Jean Froidevaux, caissier communal, Mme Aude Saunier, réviseur responsable, Mme Muriel Macchi-Berdat, conseillère communale, M. Michel Hirtzlin, chef des SID, qui ont donné toutes les informations demandées.

## I. Aperçu des comptes 2020, chiffres-clés (CHF) et observations générales :

	2020	2019
Bilan des comptes de résultat	- 574'635	69'533
Investissements bruts	17'936'435	15'007'280
Investissements nets	14'843'351	11'713'387
Variation de la dette consolidée	123'224'656	119'988'954
Variation de la dette totale (court et long terme)	136'995'050	132'944'422

Postes de travail au 31 décembre 2020 (selon RH) :20202019Employé-es :176.25 EPT174.04 EPTAuxiliaires, conseil communal, apprenti-es et stagiaires :135 personnes224 personnes

#### Vue d'ensemble :

- Les comptes de résultat (anciennement comptes de fonctionnement) bouclent avec un déficit de 574'635 francs.
- Il est compliqué de faire des comparaisons entre cet exercice, marqué par la crise sanitaire et le passage à MCH2, et les précédents. Néanmoins, nous pouvons relever les points suivants : la réévaluation à la baisse du patrimoine financier, la baisse des rentrées fiscales, l'augmentation des charges de personnel, la suppression et la dissolution de certains fonds.
- Désormais, le montant utilisé chaque année dans un crédit-cadre doit être amorti sur la durée d'utilisation prévue.

- La CGVC demande que les comptes liés à l'accueil de la petite enfance soient présentés de manière plus détaillée. La même remarque s'applique au versement cantonal 5799.46110.10.
- Les charges du compte de résultat paraissent inférieures en 2020, cela est dû à la suppression des imputations internes dans MCH2. Au vu de la nouveauté du modèle comptable, le récapitulatif suivant semble approprié (CHF) :

	2020	2019
30 CHARGES DE PERSONNEL	23'819'035.59	22'940'341.91
31 CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	19'861'849.82	23'260'488.52
33 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'119'062.61	8'030'726.01
34 CHARGES FINANCIERES	2'138'375.63	2'502'683.62
Total	50'938'323.65	56'734'240.06

- La dette totale augmente d'environ 4 millions de francs.
- Les investissements bruts s'élèvent à près de 18 millions de francs, un nouveau record, dont 8 millions à charge des services autofinancés.
- Le taux d'encaissement des impôts de l'année en cours est de 82,1%, soit le même qu'en 2019.

## II. Commentaires généraux et recommandations :

## A. État des comptes : dépenses et recettes des services

## 0. Administration générale :

- Les dépenses liées à la sécurité au travail ont fortement augmenté en lien avec la pandémie.
- Les frais de recrutement sont en hausse, car des annonces sont passées dans d'autres journaux que la presse locale, notamment des journaux professionnels.
- Il y a moins d'amortissements que prévu pour les bâtiments et équipements, et de plus sous MCH2 ils sont répartis dans différentes rubriques.

## 1. Ordre et sécurité publics, défense :

- Moins d'amendes en raison de la réaffectation des tâches des policiers.

## 2. Formation:

- Les charges cantonales pour l'enseignement sont désormais réparties sur sept rubriques, au lieu d'une seule auparavant. L'enveloppe cantonale est respectée.

### 3. Culture, sports, loisirs, églises :

- Les amortissements de bâtiments et d'équipements culturels sont plus importants en raison du transfert sous cette rubrique de St-Georges et d'ARTsenal.
- Le subventionnement communal pour la patinoire arrive à échéance en 2025.
- Aux Prés-Roses, la réalisation des terrains synthétiques a pris du retard, donc les charges sont décalées dans le temps.

#### 4. Santé:

- Une ligne « Lutte contre les maladies » a été introduite pour les charges, il s'agit de matériel en lien avec la pandémie.

## 5. Prévoyance sociale :

- La façon de comptabiliser les charges a changé sous MCH2 et ne permet pas de comparaison avec l'année précédente.

## 6. Trafic, transports, télécommunications :

- Une étude sur la gestion des parkings a été menée et un accord a été trouvé avec la société du Comptoir delémontain SA pour l'utilisation du parking par la commune.
- La grosse augmentation des coûts des TUD requiert une explication détaillée de la part du Conseil communal.

## 7. Protection de l'environnement :

- Deux études pour la déchetterie régionale semblent avoir été menées alors qu'une seule avait été votée par le Conseil de Ville.
- Le compte des digues est déficitaire et la fiduciaire demande de prendre des mesures correctives.

## 8. Économie publique :

- Les résultats des services autofinancés sont bons.

## 9. Finances, impôts:

- Il y a eu moins de rentrées fiscales de la part des personnes physiques que prévu au budget. Quant aux personnes morales, le manque est de 2,3 millions de francs. Une nouvelle rubrique, l'impôt sur les gains immobiliers apparaît, une rentrée inférieure de 800'000 francs au montant budgété.

## B. Engagements financiers et dettes : bilan

- Nous constatons une baisse importante de la valeur du patrimoine financier, de 64,9 millions de francs à 55,7 millions de francs, une conséquence importante du passage à MCH2; cela s'explique par le fait que la valeur officielle a remplacé la valeur vénale comme base d'estimation. En cas de vente, une estimation de la valeur vénale sera réalisée par un expert.
- La réserve émise par la fiduciaire concernant le maintien de la réserve de politique foncière a été prise en compte : l'affectation de cette réserve financière est en cours, une solution a été trouvée avec le délégué aux affaires communales.
- Les engagements financiers à long terme sont passés de 120.0 millions de francs à 123.2 millions de francs.

#### C. Recommandation

 La CGVC est d'avis que le Conseil communal devrait se donner les moyens de mettre en place les instruments de contrôle (SCI) recommandés par la fiduciaire.

## III. <u>Conclusion et remerciements :</u>

La commission a pris connaissance avec une certaine inquiétude des résultats des comptes 2020. Elle est d'avis que la politique des investissements est à surveiller et que des priorités doivent être fixées à l'avenir. Elle invite le Conseil de ville à approuver les comptes 2020 tels que présentés.

Nous remercions le caissier communal M. Jean Froidevaux, Mme Aude Saunier de FIDAG Jura SA, le chef des SID M. Michel Hirtzlin, la conseillère communale Mme Muriel Macchi-Berdat pour leur travail et les explications qu'elles et ils ont apportées aux questions de la commission.

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes

Le Président

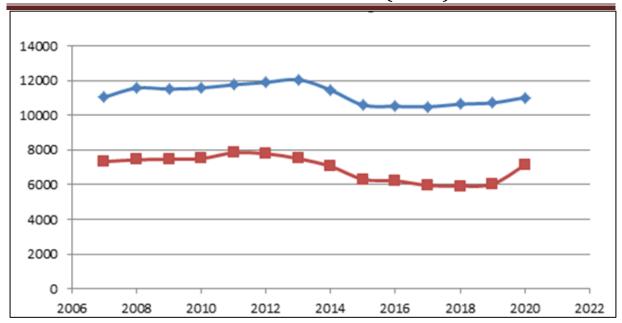
Pierre Chételat

Vice-Présidente

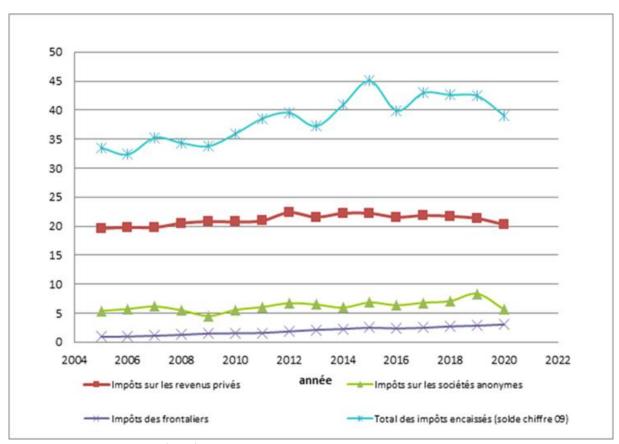
Magali Rohner

**Annexe**: graphiques

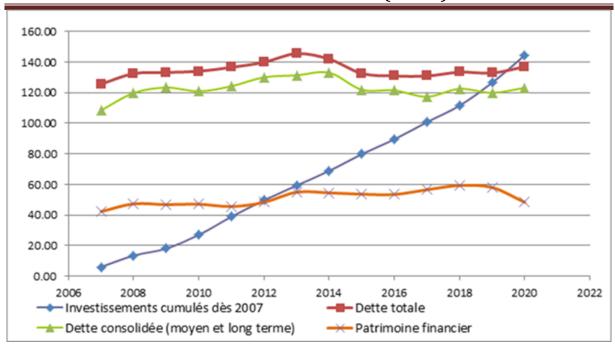
Les graphiques ci-dessous reposent sur les données reçues le 10 mai et l'utilisation de données du bilan dont la structure n'est pas affectée par le passage à MCH2.



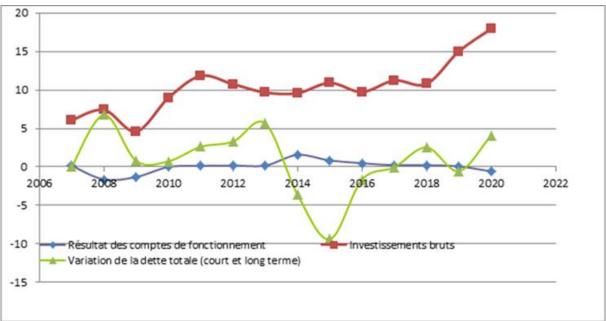
<u>Graphique 1 :</u> endettement par habitant-e, brut en bleu, net en rouge.



Graphique 2 : revenus de l'impôt.



<u>Graphique 3 :</u> évolution des investissements et des dettes, en millions de francs. La dette totale est la somme des emprunts auprès de tiers (dette consolidée) et des montants dus au 31.12.2020 (dettes à court terme).



<u>Graphique 4 :</u> résultat des comptes de fonctionnement, variation de la dette et des investissements annuels, en millions de francs.